

BULLETIN D'ADHESION ASSURANCES PROTHESES AUDITIVES

TARIF DU 1IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE. ILS SONT DONC PRORATISÉS SUIVANT VOTRE DATE D'ENTRÉE AU CONTRAT D'ASSURANCE.

RAPPEL Tarif spécial Associations partenaires de Gan Assurances et membre de SurdiFrance Bucodes. Vous devez nous transmettre votre attestation d'adhésion à votre association en même temps que ce bulletin d'adhésion pour une prise effective de votre assurance.

NOM ET PRÉNOM DE L'ASSURÉ:
 ADRESSE :
 CODE POSTAL ET VILLE :
 MAIL :
 TÉLÉPHONE :

POUR: (**COCHER LA CASE DE L'OPTION VOULUE**)

1 seul appareil auditif : MONO : ENFANT/ADULTE : 45 €

2 appareils auditifs : STEREO : ENFANT/ADULTE : 82 €

PRÉCISER S'IL Y A LIEU : (1 seul accessoire garanti)

(Conserver la facture d'achat)

MICRO : OUI NON

OU

BOITIER DEPORTE : OUI NON

LE CONTRAT PREND EFFET LE 1^{ER} DU MOIS

PROCESSEUR	MARQUE	DATE D'ACHAT
<input type="checkbox"/> Oreille Droite		
<input type="checkbox"/> Oreille Gauche		

ENVOYEZ ce Bulletin complété accompagné de votre chèque ET de votre adhésion à l'association à :

- PAR COURRIER A BBLC ASSURANCES, BP 187, 83 BD. CAMILLE BLANC 34202 SETE CEDEX
- Ou Par mail à info@bblc.fr

FAIT À :, LE/...../.....

SIGNATURE :